Tâche nº1

Parcourez le site web de votre client et ensuite à l'aide des Fiches savoirs "Responsabilité de l'éditeur et de

l'hébergeur du site Web" et "Mentions légales et conditions générales d'utilisation d'un site Web", rédigez

une note présentant le résultat de la vérification du respect de la réglementation en matière de collecte, de

traitement et de conservation des données à caractère personnel. Pour ce faire, votre note devra répondre

aux questions suivantes:

- Où se trouvent les mentions légales de votre client ? Sont-elles facilement accessibles ? Ont-elles été soumises à acceptation ?
- L'éditeur de contenu est-il clairement identifié sur le site de votre client ? Quels sont les moyens de

contact mis à votre disposition? Vous relèverez les informations d'identification disponibles.

• Quelles sont les DCP collectées sur le site de votre client ? Quelles sont leurs justification

Correction de la tâche n°1

Les mentions légales sont

facilement accessibles puisqu'elles sont proposées directement à la première connexion, en même temps que la demande de consentement pour les cookies et l'acceptation des CGU : De plus, un lien vers les mentions légales est disponible directement depuis cet écran, un lien est également présent dans le pied de page et sur toutes les pages du site. Dans les CGU, on peut voir que l'éditeur de contenu - ou plutôt dans ce cas, l'éditrice de contenu - est clairement identifiée (Amélia PILOU) dès l'article 1. Pour la contacter, une adresse postale est fournie, ainsi qu'un numéro de téléphone et une adresse de messagerie électronique. La liste des DCP collectées est fournie à l'article 2 : Nom, Prénom, Adresse de messagerie électronique (e-mail), URL du site, Statut (Étudiant, salarié du public, salarié du privé...), Date de naissance, Marques de casques préférées et Couleur préférée. Leurs justifications sont également fournies à l'article 2 où l'on peut voir que la collecte n'est pas systématique puisqu'elle est conditionnée à l'une des deux opérations suivantes : Contacte le service client de Nolark par tout moyen de communication mis à sa disposition tel que le courrier électronique, l'utilisation du formulaire de contact... Participe à un jeu promotionnel ou un jeu concours sur le site Dans ce genre de note on peut également être en droit d'attendre une petite synthèse ou conclusion qui porterait ici par exemple sur le fait qu'au vu des éléments relevés ci-avant, le site semble respecter la législation en vigueur en matière de collecte, de traitement et de conservation des données à caractère personnel.

Tâche n°2

À l'aide du site web de votre client et de la Fiche savoirs "Les règles juridiques et déontologiques du droit de publication et d'information", rédigez une note présentant le résultat de la vérification du caractère légal du contenu du site. Pour ce faire, votre note devra répondre aux questions suivantes :

- Quelles informations relevant de la propriété industrielle pouvez-vous relever sur le site de votre client ?
- Parmi les éléments multimédias (images, photos, vidéos...) présents sur le site, quels-sont ceux qui proviennent de sites externes ? L'entreprise dispose-t-elle d'une autorisation de les publier ?

Correction de la tâche n°2

Les informations relevant de la propriété industrielle sont les suivants : Nom de domaine : nolark.gil83.fr Dénomination sociale et nom commercial : Nolark Logo et slogan : "Nolark : Protect your minds !" Parmi les éléments multimédias (images, photos, vidéos...) présents sur le site, on peut relever les points suivants : En regardant le code source de la page d'accueil

(clic droit sur la page > Code source de la page), on peut voir que la bannière (dont le logo est extrait) s'appuie sur une image créée à l'origine par un artiste nommé ShiftGraphiX et déposé sur la plateforme Pixabay : https://pixabay.com/fr/couple-stoppie-sportive-vélomoteur-3156613/. Sur Pixabay, on peut voir que cette image est "Libre pour usage commercial" et qu'il n'y a "Pas d'attribution requise". La mise en oeuvre de la bannière, et ensuite du logo en s'appuyant sur l'image de ShiftGraphiX est donc faite en toute légalité. On notera ici que le commentaire présent dans le code HTML ne relève pas d'un caractère obligatoire et a été fait pour promouvoir et remercier l'artiste. Dans le pied de page on peut voir la présence de 5 icônes de réseaux sociaux pour lesquelles une mention est présente en dernière ligne du pied de page : "Icônes de réseaux sociaux conçues par Freepik de www.flaticon.com". En consultant les conditions de réutilisation présente sur le site, on peut voir qu'il est mentionné qu'il faut faire apparaître un lien vers la page de l'artiste sur la plateforme, ainsi qu'un lien vers la page d'accueil du site. La réutilisation de ces icônes est donc faite en toute légalité. Sur la page d'accueil, ainsi que sur la plupart des pages du site, on peut voir la présence de nombreuses photos de casques.

Or, il n'est fait mention nulle part de leurs conditions d'utilisation, ou de la propriété de ces photos (au cas où les photographies appartiendraient à notre client). Même si on peut aisément imaginer que ces photos ont été fournies par les fournisseurs de notre client, il conviendrait de demander au client s'il dispose bien du droit d'utilisation de ces photos. Sur la page "Enfants" il y a une vidéo issue de la plateforme de diffusion DailyMotion. En consultant le code source on peut voir que la vidéo est diffusée depuis la plateforme en utilisant les options de partage offerts par cette dernière. L'utilisation de cette vidéo est donc faite en toute légalité. Sur la page "Nous contacter" on peut voir la présence de 3 images de types "cartographies" permettant de placer géographiquement la boutique physique. En bas de chaque image on peut également relever la présence des mentions suivantes "©MapQuest ©OpenStreetMap ©MapBox".

En observant le code HTML, on peut voir que les images sont hébergées sur la plateforme MapQuest. La présence d'une "clé" dans les URL utilisées nous laisse penser qu'il s'agit là de l'utilisation d'un service en ligne pour lequel notre client à souscrit un compte et pour lequel il faudrait analyser les CGU. Il conviendrait donc de demander au client s'il dispose bien d'un compte sur la plateforme MapQuest. Dans ce genre de note on peut également être en droit d'attendre une petite synthèse ou conclusion qui porterai ici par exemple sur le fait qu'au vu des éléments relevés ci-avant, le site semble respecter la législation en vigueur en matière de respect de la propriété intellectuelle.

Tâche n°3

À l'aide du contrat d'attribution du nom de domaine utilisé pour le site web, rédigez une note présentant le

contrat d'attribution du nom de domaine du site web. Pour ce faire, votre note devra répondre aux questions suivantes :

- Quel organisme a attribué à votre client son nom de domaine et pour quelle durée ?
- Cet organisme est-il un intermédiaire ? Si oui, quelle entité finale gère administrativement le domaine de votre client ?

Correction de la tâche n°3

Pour cette note, il était attendu de trouver les contenus suivants : L'organisme qui a attribué à notre client le nom de domaine est "OVH" également appelé dans le contrat "Unité d'Enregistrement (Registrar)". En tant qu'unité d'enregistrement, OVH est donc un intermédiaire autorisé à enregistrer des noms de domaines auprès d'un "Opérateur de registre (Registry)". Dans l'annexe 2 on peut d'ailleurs voir qu'il s'agit pour les domaines en ".fr" de l'Afnic. En ce qui concerne la durée, rien n'est précisé dans l'article 3, mais en se rendant sur le site de l'Afnic la comme indiqué à la rubrique "Votre nom de domaine au quotidien" puis sur l'article "Pensez à

renouveler votre nom de domaine", on peut voir qu'il est fait mention d'une durée pour les ".fr" d'un an jusqu'à dix ans. Dans ce genre de note on peut également être en droit d'attendre une petite synthèse ou conclusion qui porterait ici par exemple sur le fait qu'au vu des éléments relevés ci-avant, notre client semble bien avoir la propriété du domaine nolark.gil83.fr. Il apparaît toutefois nécessaire de voir avec le client qu'il dispose bien des accès auprès d'OVH pour gérer le renouvellement du domaine à chaque date anniversaire qu'il est important de connaître. Pour éviter de mauvaises surprises, la plupart des unités d'enregistrements propose un renouvellement automatique, mais là aussi il vous appartient de voir avec notre client si cela a bien été fait.

Analyse du site

Le site du client contient 7 pages (Accueil, Route, Cross, Piste, Enfants, Nous contacter et les CGU) soit un total de 7 URL auquel il faut ajouter l'URL principale https://nolark.gil83.fr/.

Exemple de résultat attendu pour le fichier "sitemap.xml" : https://nolark.gil83.fr/

2020-09-01 https://nolark.gil83.fr/index.php 2020-09-01

https://nolark.gil83.fr/pages/route.php 2020-09-01

https://nolark.gi183.fr/pages/cross.php 2020-09-01

https://nolark.gil83.fr/pages/piste.php 2020-09-01

https://nolark.gil83.fr/pages/enfants.php 2020-09-01

https://nolark.gil83.fr/pages/nous-contacter.php 2020-09-01

https://nolark.gil83.fr/pages/cgu.php 2020-09-01

En consultant le fichier "robots.txt" on peut constater que le passage de robots d'indexation est interdit (directive "Disallow"). On peut aisément imaginer que ce fichier a été mis en place au début du projet afin d'éviter que les moteurs de recherche n'indexent des contenus en cours de développement. Voilà à quoi le fichier devrait ressembler (on en profitera pour ajouter le plan de site conçu à l'étape précédente) : User-agent: * Allow: / Sitemap: https://nolark.gil83.fr/sitemap.xml

Il s'agissait ici d'entourer les chaînes de caractères "sécurité", "casque" et "casques" avec et . Par exemple sur la page d'accueil on passe de :

Au-delà de l'obligation légale, le port d'un casque est le garant de votre sécurité. Le choix de votre casque doit se faire en fonction de vos besoins (route, cross, piste...).

À:

Au-delà de l'obligation légale, le port d'un casque est le garant de votre sécurité. Le choix de votre casque doit se faire en fonction de vos besoins (route, cross, piste...).

Afin d'éviter la mise en "gras" par défaut effectuée par les navigateurs, on peut également ajouter cette règle CSS dans le fichier "styles.css" : strong { font-weight: normal; }

Ensuite, il s'agissait pour cette tâche de répondre au besoin d'unicité de chaque titre de page. Par exemple sur la page d'accueil on passe de : À : Et pour la description : L'objectif de cette tâche était de modifier chaque page afin de rendre les titres et les descriptions uniques et conformes aux contenus respectifs de chaque page.

Enfin, il nous faut revoir en profondeur l'organisation du code HTML. L'objectif étant de rendre la page plus compréhensible, il va nous falloir prioriser l'utilisation des éléments HTML sémantiques. Par exemple, au lieu d'utiliser des

mis en forme pour les titres, il faut utiliser directement les éléments de titre. C'est ainsi que l'on passe de :

Mentions légales du site

À:

5 Mentions légales du site

Ce qui s'accompagne bien évidemment d'une modification en CSS pour passer de : #grosTitre { color: var(--maCouleurDominante); text-align: center; font-size: xx-large; margin: 10px 0; font-weight: bold; } À : h1 { ... } Et ce faisant, il faudra convertir l'intégralité de la page en suivant le contenu réel : Avant Après

A. Éditeur du site

5.1.1.1 A. Éditeur du site

a. Droit d'accès, de rectification et droit à l'oubli

5.1.1.1.1 a. Droit d'accès, de rectification et droit à l'oubli

Chaque "article" des CGU devient le contenu... ...d'un élément